



## Camon la solidaire



Trophée remis à la Municipalité

Chaque année, le dernier week-end de septembre voit se dérouler la journée nationale de lutte contre la mucoviscidose, les « Virades de l'Espoir »

Depuis 18 ans la commune accompagne cette formidable équipe de bénévoles (140 sur les 3 jours) conduite d'une main de fer dans un gant de velours par son président Jean-Marc MORTEL.

Pour cette occasion le tissu associatif et sportif local apporte sa contribution en se mobilisant pour cette noble cause. Qu'ils et elles en soient remerciés.

Les fonds collectés sont reversés et contribueront aux actions pour la recherche et l'aide aux malades et leurs familles.

Nos aînés font l'objet de toutes les attentions de la part du CCAS qui met en place différents ateliers sur le travail de la mémoire, l'initiation et l'accompagnement au « numérique » sans oublier la gym et des après-midis récréatifs pour rompre l'isolement.

Camon accueille aussi des structures d'accueil pour personnes en difficultés : Emmaüs et le foyer Avenir.

Le foyer Avenir vient de fêter ses 50 ans d'existence et de dévouement aux plus fragiles. Fondé par Pierre Billard auquel succède son fils Didier qui après 32 ans d'activités a passé la main à une nouvelle génération. Le foyer s'est développé pour diversifier son offre d'hébergement afin de suivre les évolutions sociétales. Qu'ils soient remerciés pour l'exercice de cette noble mission.

Enfin, les jeunes générations ne sont pas oubliées avec l'accueil que nous réservons aux nouveaux bébés avec le « chèque naissance de 150 Euros ». 20 nouvelles naissances enregistrées depuis la dernière cérémonie en juin dernier. Camon est la seule commune du département à apporter une aide de ce niveau aux parents. Cela traduit une dynamique démographique liée à l'attrait de notre commune pour l'installation de nouveaux ménages.

En cette fin d'année n'oublions pas le devoir de mémoire en participant à la cérémonie commémorative du 11 novembre afin de délivrer en tirant enseignement du drame de la guerre, un message de paix pour l'avenir.

Enfin, n'oubliez pas le rendez-vous que nous donne l'Union des Commerçants, Artisans et Prestataires de Services (l'UCAPS) qui organise sa quinzaine commerciale de Noël.

Bonne fin d'année.



Votre Maire,  
Jean-Claude RENAUX

### US Camon cyclisme



La saison de cyclisme 2019 s'est terminée sur les chapeaux de roues. L'US CAMON Cyclisme avec son nouveau sponsor et partenaire (culture vélo) va pouvoir dès la saison prochaine arborer sa nouvelle tenue. Les entraînements reprendront début janvier. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le club.

### ASCL de Petit-Camon



L'association sportculture et loisirs de Petit-Camon organisait le dimanche 1er septembre sa dernière randonnée du côté de le Hamel. Les marcheurs ont parcouru 10 kilomètres sous le soleil. Prochain rendez-vous le 09 novembre pour une soirée à thème.

### Les virades de l'espoir



Le week-end dédié à la mucoviscidose a de nouveau généré une forte mobilisation. Cet événement national sportif, festif et solidaire (avec marche, course 5 et 10 km) est entièrement dédié aux personnes atteintes de la mucoviscidose. Cette année plus de 400 coureurs ont participé avec une belle performance collective de l'US Camon Athlétisme.



## Comité du Personnel



Le Comité social du personnel communal a organisé le samedi 5 octobre, une sortie avec un dîner croisière en bateau mouche sur la Seine, suivi d'une soirée au Lido. Un moment convivial placé sous le signe de la bonne humeur. Le comité organise le vendredi 6 décembre, son premier loto qui aura lieu salle Louis Aragon. (Ouvertures des portes 18h30, début des jeux 20h00).

## UNRPA



Le 19 septembre l'UNRPA a organisé une journée à Fécamp. Au programme figurait la visite guidée du Palais de la Bénédictine et du musée « Les pêcheries ».

## Côté commune

### Brigade fluviale



Les 300 hectares d'hortillonnages qui suscitent de nombreuses convoitises doivent être protégés. Après la protection écologique vient le tour de celle des biens et des personnes. La Brigade fluviale maintenant composée de policiers Municipaux de Camon et Rivery et de renforts nationaux est désormais effective.

### Nouveau chef de Police



Suite au départ en retraite de Jacky DETOISIEN, un nouveau Chef de Police est venu renforcer les rangs de la Police Municipale. M. Willy FRAZIER a une grande expérience du secteur. Il nous arrive de Rivery où il a passé 14 ans, après être passé par Amiens et Pont-de-Metz respectivement 10 ans et 5 ans. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale.



- Les sens de circulation dans les rues Victor Maudit et Raymond Lefebvre sont modifiés. La rue Victor Maudit est en sens unique du n°1 au n°19 dans le sens descendant. Le sens de circulation de la rue Raymond Lefebvre est inversé.

- Un panneau STOP a été implanté à l'angle des rues Marius Petit et Avenue Gabrielle.

## Forum des Associations



Rendez-vous incontournable de la rentrée le forum a regroupé 27 associations afin de proposer un large panel d'activités à nos concitoyens.

## Nouveaux bébés



Camon est une ville qui attire les parents. Vingt mamans se sont vues remettre un chèque de 150€ et une rose de la part de la Municipalité, pour fêter la venue d'un nouveau Camonois. Bon courage aux parents en espérant que leurs nuits ne soient pas trop écourtées.

## Goûter Spectacle CCAS



Organisé conjointement par l'UNRPA et le CCAS, 2 chanteuses et 1 musicien ont revisité les standards de la chanson Française de 1920 à 1950. Le spectacle s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse autour d'un goûter.



## Shanaël Arts



La fresque en forme de trompe-l'œil rue Henri Barbusse est à présent terminée. Elle représente les entrées de galeries d'extraction de la craie au Moyen-Age.

## Maisons Fleuries



Fleurir sa maison et son jardin est un cadeau pour soi et pour les autres. Bravo aux participants de cette année dont les jardins ont subi les affres climatiques.



# Social

Dans le cadre de la conférence des financeurs, le CCAS de la Commune de CAMON organise des ateliers gratuits visant à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

## Atelier « Les astuces de grand-mère »



## Atelier « Initiation à la tablette » animé par l'association « défi senior ».

Les personnes ayant des difficultés en informatique, peuvent se rapprocher du CCAS pour un accompagnement.



## Atelier Gym proposé par l'association « défi senior »



## Hommage à Jean-Luc TIRACHE



Jean-Luc TIRACHE nous a quittés. Homme de conviction, dévoué auprès de la population de sa commune, Jean-Luc a été formateur à l'USC Camon football et Conseiller Municipal à partir de 2014. Membre de plusieurs commissions : CCAS, voirie, environnement, élections, il était aussi délégué pour la Mairie à la fête des Hortillonnages. C'était un homme simple, loyal et fidèle.

### Wifi libre

Une nouvelle borne Wifi est opérationnelle, place du Général Leclerc. Pour la première connexion, veuillez suivre les 4 étapes suivantes :

1. Sur un téléphone, désactivez les données mobiles/cellulaires. Activez le Wifi et recherchez le réseau «wifisomme».
2. Ouvrez votre navigateur Internet et tapez n'importe quelle adresse de site web. Vous êtes automatiquement redirigé vers le portail d'accès.
3. Choisissez 'Inscription', inscrivez votre email et un mot de passe, acceptez les conditions générales, puis cliquez sur 'Accéder à Internet'.
4. Vous avez reçu un email, cliquez sur le lien qu'il contient dans un délai de 15 minutes pour activer définitivement votre accès à wifisomme.

Ce dispositif wifisomme est actuellement répandu dans plusieurs communes de la Somme par Somme Numérique. En vous inscrivant une première fois, vous pouvez vous connectez sur toutes les bornes déployées.

## Spectacles de Noël



Deux spectacles seront offerts par la Municipalité aux enfants des écoles.

- ♦ **La compagnie Miette :**  
« Bonjour jardin »  
le jeudi 12 décembre  
(Les Maternelles)
- ♦ **La compagnie Balbibus :**  
« Un festin au fond de la mer »  
le Mardi 10 décembre  
(Les Primaires).

## Présentation Publique

M. PHILINGER, Président du festival «Art & Jardins», viendra présenter le projet d'accueil flottant au port à fumier. Cette présentation sera l'occasion d'échanges avec les habitants sur le festival.

Rendez-vous **le 26 novembre 2019 à 18h30**,  
Salle Louis Aragon.

## 50 ans du Foyer Avenir



L'association Avenir située rue Charles Flet fête ses 50 ans. Ce grand bâtiment blanc en retrait de la rue souvent appelé « Le Couvent » est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Depuis 1969, trois générations de la famille BILLARD et deux de la Famille DESCURE se sont succédées à la direction et la présidence. Aujourd'hui, les enfants et petits-enfants des fondateurs sont fiers de prendre le relais de leurs Aînés avec la même volonté de poursuivre le projet de réinsertion en faisant vivre la maison relais qui depuis 2008 permet de prolonger l'accueil des personnes en évitant un retour à l'hospitalisation.

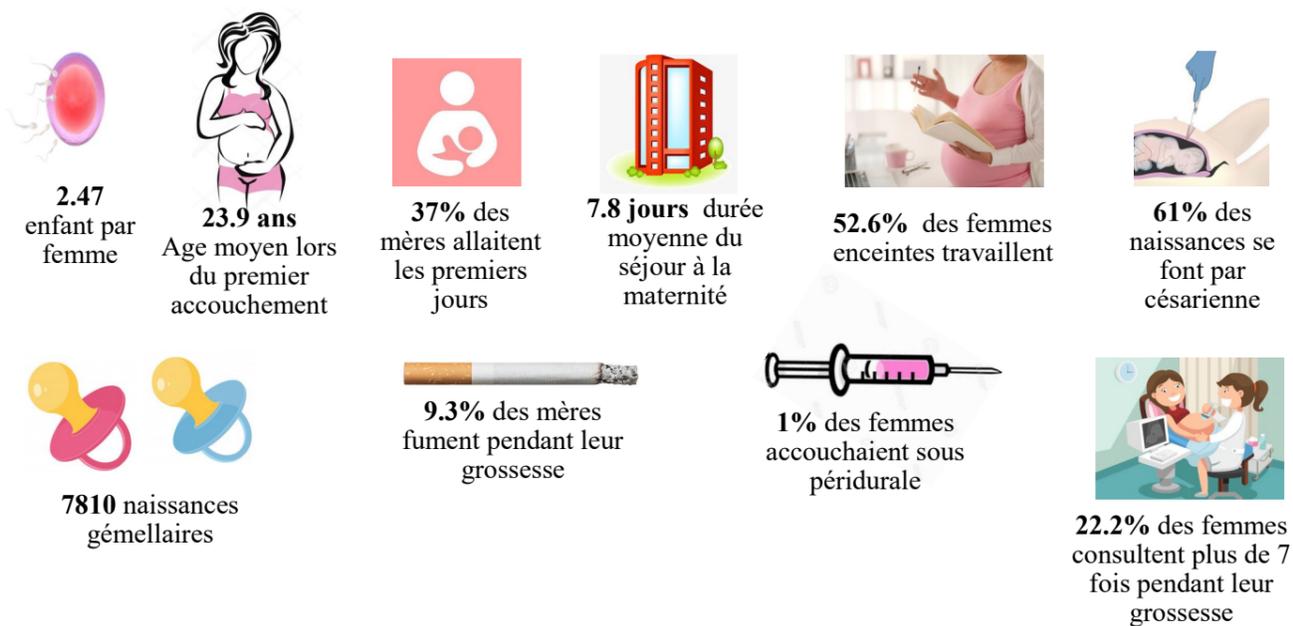


Depuis quelques années la population de Camon s'enrichit de 45 à 50 naissances par an, voici quelques éléments statistiques de réflexion sur l'évolution de notre société. (Source INED).

# Naître en France en 2017/2018



## ...en 1972



### Réservations Réveillon de l'An

En Mairie auprès de M. JEROME Vincent

Jeu	di	21	novembre	09 h 30 – 11 h 30
Mardi	26	novembre	09 h 30 – 11 h 30	
Jeu	28	novembre	14 h 30 – 16 h 00	
Lun	02	décembre	14 h 30 – 16 h 00	
Mer	04	décembre	10 h 00 – 11 h 30	
Ven	06	décembre	09 h 30 – 11 h 00	



Tarifs : 75 euros/adulte, 25 euros/enfant  
Boissons comprises  
Orchestre Eric Lalot

### Menu

Kir pétillant & ses amuse-bouches  
Carré crémeux aux St Jacques et cabillaud  
Mini tourte aux escargots, champignons et crème  
Trou Normand  
Filet d'oie au jus corsé  
Mille feuilles de pommes de terre et Cantal et opéra de carottes  
Salade  
Fromages  
Cabosse choco cœur caramel  
Café

### Manège et 15<sup>aine</sup> commerciale

Lors des fêtes de fin d'année, le manège offert par la Municipalité sera installé sur la place du Général Leclerc du 21 au 27 décembre de 15h00 à 19h00. L'inauguration se fera le samedi 21 décembre à 15h00 avec les commerçants pour le lancement de la quinzaine.



Bientôt  
16 ans ?

Pensez au  
recensement !  
C'EST OBLIGATOIRE

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Il faut alors se présenter à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.



### 11 NOVEMBRE ARMISTICE Cérémonie du 11 Novembre

Dans le cadre de la cérémonie du 11 novembre, l'association des anciens combattants de Camon propose à 10h00 à l'église saint Vaast un office religieux, avec la participation de la Fanfare L'Hortillonne, (thème retenu : la musique et les chansons durant les guerres) et à 17h00, un film « Au bout de la Liberté » projeté salle Aragon. La Municipalité vous donne rendez-vous à 11h00 place de la Mairie pour la cérémonie, suivie du pot de l'amitié.



Pour voter aux élections Municipales les 15 et 22 mars, vous devez être inscrits sur la liste électorale avant le 07 février. Si vous avez changé d'adresse dans Camon, pensez à le signaler au service élections.

**14 novembre** : Goûter UNRPA (Salle Aragon)

**1er décembre** : Repas des Aînés (Salle Aragon)

**02 et 03 décembre** : Distribution des colis (Salle Aragon)

**06 décembre** : Loto du Personnel (Salle Aragon)

**06 janvier** : collecte de don du sang (Salle Aragon)

**10 janvier** : Vœux du Maire (Salle Aragon)

**01&02 février** : Salon des Artistes (Salle Aragon)

VIVRE CAMON  
Bulletin d'information municipale  
Responsable de la publication :  
Jean-Claude Renaux  
www.camon.fr  
Impression IRG  
Conception : Com'une Idée  
Réalisation : Mairie de Camon

Mairie de CAMON  
Place du Général Leclerc  
BP 20002  
80334 CAMON Cedex  
Tél. : 03 22 49 30 00  
Fax : 03 22 49 30 09  
Horaires d'ouverture au public :  
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h  
Samedi de 9h à 12h

